

Montréal, le 28 juillet 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Vincent Locas
Chef, Prévention et gestion des litiges
Affaires juridiques
Énergir
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier R-4213-2022, Phase 2**

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, **sous pli confidentiel**, via la plateforme SharePoint créée par Énergir à ces fins, la demande de renseignements (DDR) n° 9 confidentielle de la Régie dans le cadre du dossier susmentionné

Vous trouverez également ci-joint la DDR n° 10 que la Régie transmet à Énergir dans le cadre du même dossier.

Les réponses à ces demandes de renseignements devront être transmises à la Régie **au plus tard le 17 août 2023 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml
p. j.